

COMPRENDRE UNE FICHE DE POSTE ... AVEC DOMINIQUE MERLI



Le 19 novembre 2018 matin, tous les stagiaires du journal Toul'Emploi ont rencontré **Dominique MERLI**, responsable des ressources humaines pour le groupe **Leclerc**, à Dommartin lès Toul.

Leur mission ? Faire sa connaissance, bien sûr, mais surtout lui poser toutes leurs questions sur les fiches de poste.

Des questions, justement, il y en a eu beaucoup ... Les voici !

TOUL'EMPLOI : c'est quoi au juste une fiche de poste ?

DOMINIQUE MERLI : alors, une fiche de poste est un document très important pour le recrutement. Ça indique le nom du métier, les différentes missions à réaliser et les caractéristiques du métier : les activités, les conditions de travail et surtout les compétences à avoir. C'est important de connaître ces informations avant d'aller à un entretien de recrutement.

TE : pourquoi est-ce important de regarder une fiche de poste avant un recrutement ?

DOMINIQUE MERLI : tout simplement parce que dans ce document, comme dans les fiches métiers, est indiqué les compétences de base : les compétences minimum requises pour exercer ce métier. Cela peut vous permettre de préparer votre entretien d'embauche, et surtout vous aider à savoir ce qu'attend le recruteur ! Très important, surtout si vous n'avez pas beaucoup d'expérience !

TE : donc l'expérience n'est pas obligatoire pour travailler dans votre entreprise ?

DOMINIQUE MERLI : oui et non. Par exemple, pour de la mise en rayon pendant les périodes de Noël, on préfère recruter une personne connaissant déjà le métier. Sinon, le reste de l'année, on recrute des employés de rayon sans expérience et même sans diplôme ! La motivation du candidat est le plus important avec le savoir-être.

TE : le savoir-être ?

DOMINIQUE MERLI : oui, comment vous êtes, comment vous vous comportez avec les clients ou avec vos collègues. Un bon candidat doit être poli, souriant, à l'écoute des autres et ponctuel. La ponctualité fait partie des règles d'entreprise à respecter.

TE : est-ce qu'il y a d'autres règles à respecter dans votre entreprise ?

DOMINIQUE MERLI : il y en a plusieurs. Il faut respecter les supérieurs, suivre les directives, respecter les horaires : les heures d'arrivées, de pause... sans oublier de respecter le règlement intérieur.

Maintenant, madame MERLI, parlez-nous un peu de vous !

TE : quel métier faites-vous ?

DOMINIQUE MERLI : je suis responsable des ressources humaines donc je m'occupe des recrutements de personnels et du personnel de l'entreprise. Je m'occupe aussi de suivre le parcours professionnel des employés et des formations de sécurité.

TE : quelles sont les qualités qu'il faut avoir à votre poste ?

DOMINIQUE MERLI : patience et fermeté. Il est important de ne pas faiblir quand le travail est difficile. Etre pédagogue aussi.

TE : quels sont les métiers recrutés dans votre entreprise ?

DOMINIQUE MERLI : on recrute des métiers de bouche comme boucher, boulanger, fromager, poissonnier. Des hôtes de caisse, des employés de rayon, des magasiniers, des chauffeurs livreurs, des agents d'entretien et plein d'autres métiers !

Toute l'équipe de TOUL'EMPLOI remercie Dominique MERLI (Leclerc) pour sa venue, sa grande gentillesse et sa patience !